



P.2

Association	Président	Adresse	Téléphone	Site Web
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr
Association des Parents d'Élèves de la Ville de Freneuse	M. J. B. B.	10, rue de la République	03 83 24 12 34	www.apv-freneuse.fr

Renez-vous au Forum des associations



Le point sur l'aménagement de la rue Leclerc



Tous réunis avec Courir pour Curie

FRENEUSE

n° 52 juillet août septembre

EDITO

Votre information municipale - 2018



Didier Jouy
Votre maire
Conseiller départemental

Mes Chers Concitoyens,

Je voulais, pour cet éditto, vous repreciser la réglementation de la zone trente sur une partie de la rue Charles de Gaulle, selon les règles en vigueur pour ce genre d'aménagement.

La zone trente est une voirie dont la vitesse est limitée à 30 km/heure et dont la longueur ne peut dépasser 2 kilomètres. Cette partie de la rue Charles de Gaulle est aussi le parcours utilisé par les écoliers qui se rendent à l'école Victor Hugo, notamment.

Il faut savoir qu'un véhicule qui roule à 30 km/heure a besoin de 13 mètres pour s'arrêter, alors qu'à 50 km/heure, ce même véhicule aura besoin de 28 mètres.

Il faut aussi garder à l'esprit que l'autre règle de ces zones trente est la priorité à droite. Si les automobilistes qui débouchent des ruelles de droite prenaient leur priorité, l'accident serait quasiment inévitable.

Quant aux vélos, ils doivent rouler à droite, quand ils sont dans le sens de la circulation.

Par contre, ils empruntent la piste cyclable quand ils sont dans le sens inverse de la circulation des véhicules. En aucun cas, ils ne peuvent rouler sur les trottoirs, où ils risquent de heurter un piéton, ou une personne qui sort de son habitation, donnant directement sur le trottoir, et qui, bien sûr, n'a absolument pas anticipé le choc avec un cycliste pouvant parfois rouler à vive allure.

Seuls les véhicules d'urgence ne sont pas soumis aux règles de la zone trente, leurs propres règles primant sur celles de la zone trente.

Enfin, le stationnement est soumis aux mêmes règles que celles applicables aux zones limitées à 50 km/heure. Le stationnement sur les trottoirs est passible d'une amende de 135 €.

Et quand l'infraction est enregistrée, personne n'a plus la possibilité d'arrêter le processus de la verbalisation électronique.

Mes Chers Concitoyens, je vous souhaite très sincèrement un bel été à tous!

Votre Maire,
Didier JOUY

Vos associations aussi font leur rentrée

Les vacances ont à peine commencé qu'il faut déjà penser à la rentrée! Samedi 8 septembre, les associations sportives et culturelles de Freneuse vous donnent rendez-vous de 14h à 19h à la salle des fêtes des Ventines. Vous y trouverez tous les renseignements nécessaires concernant les activités proposées et l'occasion idéale pour s'inscrire!

En ce début de saison, vous avez envie de vous lancer, mais vous hésitez encore? Vous voulez vous réinscrire à votre loisir favori? Activités artistiques, sports, clubs thématiques, à Freneuse, tous les goûts et les envies sont permis, quel que soit votre âge. Le plus difficile est de choisir. Le Forum des associations est l'endroit

idéal pour se renseigner et se décider. Venez rencontrer les responsables des associations et leurs équipes. Disponibles et compétents, ils vous accueilleront en toute convivialité, vous présenteront leurs activités et vous transmettront toutes les infos pratiques indispensables: horaires, lieux, tarifs...



Activités	Enfants	Ados	Adultes	Cours	Contacts
Musique et chant					
Atelier chant Gospel		X	X	Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
Batterie, percussions	À partir de 6 ans	X	X	Individuel	Philippe Roy - Tél.: 06 87 01 58 99
Eveil musical des tout-petits	À partir de 2 ans			Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
Tam Tam		X	X	Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
Guitare classique, accompagnement, électrique	À partir de 6 ans	X	X	Individuel	Mickaël Mihalov - Tél.: 06 14 95 25 82
Guitare basse		X	X	Individuel	Mickaël Mihalov - Tél.: 06 14 95 25 82
Atelier groupe musique amplifiée		X	X	Collectif	Philippe Roy - Tél.: 06 87 01 58 99
Piano, synthétiseur, clavier arrangeur	À partir de 6 ans	X	X	Individuel	Philippe Roy - Tél.: 06 87 01 58 99
Tam Tam, percussions africaines		À partir de 15 ans	X	Individuel	Martin - Tél.: 01 30 93 15 75
Danse et relaxation					
Cours de Fitness 100% Filles		X	X	Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
Danse africaine	X			Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
ZUMB'AFRICA, AFROHOUSE		X	X	Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
Danse africaine		À partir de 15 ans	X	Collectif	Martin et ses percussionnistes congolais - Tél.: 01 30 93 15 75
Initiation Samba		X	X	Collectif	AVA - Tél.: 06 60 81 22 40
Karimari - Modern' Jazz, Street Dance	À partir de 4 ans	X	X	Collectif	Karine Esplat - Tél.: 06 62 49 11 08 ou 06 14 59 86 00 www.karimari.asso.fr
MUEVE'TE Cours dispensés par des professeurs diplômés d'Etat : danse modern'jazz, zumba kids, zumba, zumba fitness	À partir de 4 ans	X	X	Collectif	Brigitte Rolland - Tél.: 06 81 20 16 95 ou 01 30 42 27 72 muevetefreneuse@gmail.com
Association staff country				Collectif	Stéphane Godard - Tél.: 06 65 33 92 87 et Annie Tison - Tél.: 06 31 03 64 51
Yoga	Méthode de relaxation		X	Collectif	Josiane Magot - Tél.: 01 30 93 09 25 ou 06 13 97 73 00
Association Dance & Go		X	X	Collectif	jessica.anatole@sfr.fr
Loisirs et animations					
Atelier dessin, pastel, aquarelle, peinture et arts plastiques par un professeur diplômé d'Etat	À partir de 7 ans	X	X	Collectif Atelier libre, modèle vivant	Isabelle Vautrin - Tél.: 06 14 22 62 78 isabellevautrincrearth@orange.fr
Amda de la Boucle	Produits bio				Anne-Marie Creste - Tél.: 01 30 93 35 71 amcreste@gmail.com
Amicale des locataires de la SOVAL					Maryse Vadimon - Tél.: 06 60 81 22 40
Asso. des parents d'élèves Freneuse Centre	Activités pour les enfants des écoles Langevin Wallon et Victor Hugo				Mme Delacroix - Tél.: 01 30 42 29 92
Asso. familiale catholique de Bonnières et environs	Discerner localement les besoins des familles et prendre des initiatives pour y répondre : services, rencontres, formation, aide éducative...				Vincent Radet - Tél.: 06 26 68 15 41
Club du Temps Libre	Thés dansants, voyages en France et à l'étranger, sorties théâtrales ou touristiques, gymnastique, marche pédestre				Corinne Winieski - Tél.: 01 30 93 19 10 clubdutempslibrefreneuse@gmail.com
Les Copains d'Abord 78	Lotos, voyages en France et à l'étranger, Courir pour Curie (action contre le cancer)				Mme Leveau - Tél.: 06 19 59 70 14
Les Chiens du Mantois	Obéissance et agility				M. Letoux - Tél.: 06 73 82 78 39 jjcd.marcus@cegetel.net
Point de croix entre amis				Collectif	Brigitte Bahuon - Tél.: 06 11 65 74 87
Union nationale des Combattants					M. Bobin - Tél.: 01 30 42 02 02
Les Bouts d'Choux	Assistantes maternelles				Mme Valérie Benazouz - Tél.: 06 23 77 24 63
Les Bébé créatifs	Enfants non scolarisés (0 à 3 ans) - Pratique du yoga le mardi matin de 9h30 à 11h (ancienne bibliothèque) pour adultes				Mme Julie Raffin - Tél.: 06 17 96 85 06 julie.raffin78@gmail.com
Association Etienne Dinet	Activité à caractère éducatif et culturel				associationetiennedinet@gmail.com
Théâtre Passion Partage	Le mardi soir à la salle des Ventines pour les adultes				Mme Beranger
Sports					
Gymnastique volontaire			X	Collectif	M. Lassuce - Tél.: 01 30 93 09 51
Karaté club	À partir de 5 ans	X	X	Collectif	Mme Signavong - Tél.: 06 19 26 38 88 tokepy@free.fr - www.jskarate.fr
UKKO Karaté		X	X	Collectif	M. Guendouz - Tél.: 06 61 74 00 16 kamel.haddak@gmail.com
MUEVE'TE Cours dispensés par des professeurs diplômés d'Etat : renforcement musculaire, gym d'entretien, stretching, cardio box, LIA, step, abdos-fessiers	À partir de 4 ans	X	X	Collectif	Mme Brigitte Rolland - Tél.: 06 81 20 16 95 ou 01 30 42 27 72 muevetefreneuse@gmail.com
Tennis Club Freneuse	X	X	X	Collectifs - Loisir et compétition	Thierry Gilbert tennisclubfreneuse@free.fr
FC Bonnières Freneuse	À partir de 6 ans	X	X	Collectif	M. Liénard - Tél.: 06 65 43 20 80 M. Hautot - Tél.: 06 20 09 45 46
Association Mission Culture et Aventure	Activités sportives (paintball, hockey sur gazon...), et culturelles				Vincent Radet - Tél.: 06 26 68 15 41
Fight club CPSM78 : Capoeira, karaté contact, Self défense, sports de combat brésilien et body karaté fitness	X	X	X	Collectif	coralie.buisson@gmail.com

Le plein d'activités avec l'ACAFB

À L'ACAFB, TOUS LES TALENTS S'ÉPANOUISSENT!

Les cours de dessin reprennent, avec à la clé, une belle exposition de fin d'année. La musique est toujours au programme, avec des prestations fort réussies lors de l'audition du 18 juin dernier et dans le cadre de la Fête de la musique et de l'enfance. Le yoga, c'est la nouvelle activité proposée à la rentrée. S'assouplir, se relaxer, se concentrer pour avoir la zen attitude grâce à Josiane Magot, le mardi matin de 9h à 10h30 et le jeudi soir de 19h à 20h30.



ACAFB

Sports de combat pour tous

Pratiquer un sport de combat n'est pas réservé aux initiés... Au Fight club CPS/M78, karaté contact, full-contact, body karaté fitness, et maintenant self-défense, capoeira et sports de combat brésiliens sont à la portée de tous. Professeurs diplômés, bonne ambiance garantie et cette année, le 1^{er} festival international de capoeira a été organisé par le club! Cours à Freneuse ou à Bonnières selon créneaux.

Renseignements et inscriptions au 07 77 36 27 60 ou au 06 21 79 25 84 - Page Facebook: CPSM/78 Fight Club. Sports de combat Bonnières / Freneuse 78.



Karimari

Dancez maintenant, avec Karimari!

Dimanche 21 mai, au Théâtre de Vernon, 300 spectateurs sont venus applaudir « Drôle de manoir » : 19 chorégraphies de street, jazz, showtime et hip-hop effectuées par les élèves, accompagnées de multiples jeux de lumière.

Lancez-vous! Venez rencontrer Karine et toute l'équipe au Forum des associations en septembre!

Renseignements au 06 10 84 33 96 / 06 14 59 86 00 ou par mail: contact@karimari.asso.fr / f.esplat@billbelt.com

Le golf forme la jeunesse

Halte aux idées reçues! Le golf est une discipline pour tous les âges. Les jeunes y apprendront la maîtrise de soi, la discipline, la concentration, mais aussi la ténacité et l'humilité. À un prix accessible, votre enfant rejoindra les 47 élèves encadrés par une équipe confirmée, et peut-être même le groupe « jeunes espoirs » pour participer à des compétitions reconnues!

Pour les enfants de 5 ans et demi à 18 ans Tarifs de 250 € à 320 € (licence, assurance, accès au parcours et 3 heures de cours / semaine).

Renseignements et inscriptions: Golf des Boucles de Seine à Moisson au 01 34 79 39 00 - Daniel Desmichels au 06 16 87 51 77 - desmichels.consult@orange.fr

L'UKKO, l'art du dragon, du tigre et de la grue

L'Uechi-ryu Karatédo Kenyukai, pratique originaire du sud de la Chine, est « l'art qui réunit fermeté et souplesse », comme les principes de combat de ces trois animaux. Il associe la défense et l'attaque! Sous la conduite du professeur Haddak formé

par des grands Maîtres japonais, vous y fortifierez votre esprit et votre corps tout en cultivant les huit vertus: Courtoisie, Loyauté, Intégrité, Simplicité, Équité, Générosité, Bravoure et Persévérance.

Cours à partir de 14 ans Renseignements: Kamel Haddak au 07 82 14 21 58

Le Club du Temps Libre

Le Club du Temps Libre vous propose un après-midi au théâtre à Paris le 18 octobre pour voir la pièce « Le Prénom » acheminement en car, prix adhérent 58 € prix non adhérent 68 €.

Le Club organisera sa traditionnelle soirée beaujolais le 17 novembre 2018 à 19h30 à la salle des Fêtes de Freneuse, buffet et soirée dansante avec l'orchestre « AMAL'GAMME » prix adhérent 30 €, prix non adhérent 35 €

Renseignements: Mme Winieski 06 11 52 45 46 ou Mme Thomas 06 60 38 28 27

Vive l'été au Centre de loisirs!

Cette année encore, le centre de loisirs sera ouvert tout l'été, y compris au mois d'août (sauf pour les ados). Vite, il reste quelques places! Demandez le programme!

Maternelles: ateliers créatifs, sorties, baignades...

Élémentaires: course d'orientation, tournois sportifs, pâtisserie...

Ados: Free-Lanta, les JO, Hollywood.

Pour les vacances de Toussaint, clôture des inscriptions au moins 2 semaines avant le début des vacances. Le programme sera en ligne dès qu'il sera finalisé!

09 63 28 40 38 ou 06 63 31 57 84 - accueildeleloisirs@freneuse78.fr

Le 3 septembre, c'est la rentrée!

Pour les maternelles qui rentrent en petite section, pensez à vérifier la date de la rentrée sur le tableau d'affichage devant l'école (possibilité de rentrées échelonnées).

Pour les enfants d'élémentaire, pensez à regarder la liste des fournitures devant l'école.

PAS DE FERMETURE DE CLASSE

Nous gardons nos 23 classes! Après quelques inquiétudes, l'Académie a finalement décidé de maintenir les 10 classes de l'école élémentaire Paul Éluard. En espérant que les effectifs augmenteront et qu'il en sera de même l'année prochaine...



Garderie périscolaire: quoi de neuf?

JOURS ET HORAIRES D'OUVERTURE

Vos enfants seront pris en charge les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à partir de 16h30 et jusqu'à 19h. Inscription payante et non obligatoire.

ACTIVITÉS

Il y en a pour tous les goûts! Chaque jour, après le goûter, une activité d'une durée de 45 minutes à 1 heure est proposée, avec des thèmes qui changent chaque semaine: techniques de cirque (primaires), semaine sportive (maternelles et primaires), danse, modern'jazz, zumba, hip-hop (par tranche d'âge). Sous la vigilance d'un animateur, les enfants peuvent aussi faire des jeux ou des activités manuelles.

LES TARIFS: PAS D'AUGMENTATION!

Malgré une hausse du coût de l'heure de garde (qui revient à 5,26 € à la commune), la municipalité a choisi de maintenir les tarifs de l'an dernier.

RAPPEL SUR LE RÈGLEMENT DES FACTURES

Pour un accès à la garderie et/ou au restaurant scolaire dès la rentrée, l'inscription ou la réinscription de votre enfant est obligatoire!

Date limite: 15 août. Et pour valider l'inscription, il est impératif que toutes les factures aient été soldées. Aucun enfant ne pourra être accepté en cas d'impayé.

En cas de retard de paiement (au-delà de la date indiquée sur votre facture), la facture devra être directement payée au Trésor Public.

Financement du bus pour le collège

Votre enfant prend le bus pour se rendre au collège? Sachez que depuis 1998, la Commune prend en charge 50 € sur le coût de la carte de transport et le Syndicat intercommunal à vocation scolaire (SIVOS) 40 % de la carte Optile et Imagine R.

Fête de la musique et de l'enfance: du bonheur tous ensemble

Vendredi 22 et samedi 23 juin: deux jours de bonheurs partagés!
Notre traditionnelle fête de l'été a battu son plein!

- **Vendredi**, journée de plein air et de jeux pour les enfants des écoles dans les structures gonflables et soirée en musique avec les concerts des groupes l'Œil et Insolitudes.
- **Samedi**, des spectacles très applaudis: la maternelle et l'élémentaire Paul Eluard, les petits des Bouts d'Choux, l'école de musique de l'ACAFB. Sur scène, les associations ont fait leur show: danse orientale, hip-hop, capoeira, flamenco, et une démonstration de cirque des enfants du centre de loisirs. En soirée: des concerts variés avec notamment « Latinova ».

Le public a profité de l'ambiance musicale et des stands variés tenus par les animateurs du centre de formation déguisés en super héros. Pour clore cette belle fête, un feu d'artifice a ravi petits et grands! Rendez-vous l'an prochain!

Un grand merci à nos entreprises partenaires pour leur générosité: A2C, Monsieur Bricolage, Tabac de Freneuse, Carrefour Market, Intermarché, MRDPS, Ramirez vérandas, DMIG, Carrosserie ABS AD, Garage Zachalsky, Garage de la Vallée, Boulangerie Le Moulin de Freneuse, Sifem, SEFOM, Alonso contrôle technique, Autosur, Restaurant Le Dragon, Pharmacie principale, Tout s'vend, Christophe Lefeuvre, Création L, Feu Vert, A&M plomberie Monferrer, Brasserie Rolling's bar, Famille Seheut Bar-tabac le Gallia à Buchelay, FITECO, COIFF AND CO, LTD Publicité, Freneuse Conduite, GM Groupage, Aux fleurs de Maé, Garage MDA, Garage Le Carosse, VIALUM, Association des parents d'élèves des écoles du centre.



Stands de jeux tenus par les super héros



Trampoline



Concert

Élèves de la maternelle Paul Eluard



Le point sur l'aménagement de la rue Leclerc

Le démarrage des travaux ayant été retardé pour perfectionner le projet d'aménagement autour de l'église avec un paysagiste, le choix des entreprises selon la procédure de mise en concurrence est en cours. Les travaux débuteront en septembre avec l'enfouissement des réseaux et la réfection de la voirie. L'aménagement de la place de l'église interviendra plus tard. Vous serez informés au fur et à mesure des étapes.



Le trottoir n'est pas fait pour se garer...

Conducteurs, un peu de civisme, s'il vous plaît ! Il est inadmissible que les piétons soient obligés de descendre du trottoir à cause de voitures en stationnement illégal. Rues Charles de Gaulle et des Coutumes, la centaine d'écoliers qui se rendent tous les midis à la cantine doivent descendre sur la chaussée et prennent des risques... Alors, utilisez les parkings (celui de la rue des Clédeville par exemple est souvent vide) ou prenez la peine de vous garer plus loin et de faire quelques mètres à pied !



Rappel : il est strictement interdit de stationner sur le trottoir (voir article R417-10 Modifié par Décret n°2015-808 du 2 juillet 2015 - art. 11 du Code de la Route), même devant l'entrée de son domicile. En cas de non-respect de la loi, l'amende est de 135 €. L'ASVP a fait une campagne d'avertissement, mais désormais, dans tous les quartiers de la commune, chaque stationnement non autorisé sera sanctionné par une amende, sans plus aucune tolérance.



Un accueil dédié aux enfants atteints de TSA

Freneuse souhaite la bienvenue aux Babadins ! Dès la rentrée, une micro-crèche (0 à 3 ans) et un jardin d'enfants (2 à 6 ans) ouvrent leurs portes aux familles. Tous les enfants atteints ou non de troubles de la communication et de TSA (Troubles du spectre autistique) s'y épanouiront ensemble, choyés par une équipe de professionnels, avec des méthodes qui ont fait leurs preuves !

Contact et inscription :
Corentin Le Marec au 06 67 85 44 02-
freneuse@lesptitsbabadins.com

Cabinet médical : on avance !

La procédure de mise en concurrence a été lancée et les entreprises seront choisies pendant l'été. Le démarrage des travaux est prévu le 1^{er} octobre prochain. En attendant, nous sommes toujours en recherche très active de médecins généralistes et espérons bien que les locaux tout beaux les attireront !

Modification imminente du PLU

Approuvé le 25 novembre 2016, le PLU a fait l'objet d'un recours déposé en janvier 2017 au tribunal administratif par l'Association de sauvegarde et de protection du patrimoine de Bennecourt et de ses environs (ASPPBE).

Le texte prévoyait à l'origine une possibilité de construction limitée aux besoins de l'activité de la zone UI, avec une enclave UI au sein de la zone N*, au niveau de la Seine. Lors de l'approbation du PLU après l'enquête publique, sur demande de l'administration d'État, le Conseil municipal a validé un zonage N pour l'ensemble de la Seine et a supprimé l'enclave UI. Dans son

jugement du 3 avril dernier, le juge a relevé cette incohérence et a laissé à la commune de Freneuse un délai de 6 mois pour régulariser la délibération et en justifier. C'est la volonté de la commune, notamment en supprimant les mentions relatives aux ouvrages sur la Seine dans le règlement de la zone UI et en créant un Stecal (secteur de taille et de capacité

d'accueil limitées) en zone N, au droit de la zone UI.

Le dossier complet sera mis à disposition des citoyens pendant un mois à compter du 15 septembre. Le projet fera l'objet d'une délibération du Conseil municipal et sera adopté en tenant compte des avis des organismes publics et des observations du public.

* Les zones UI sont réservées aux activités industrielles, commerciales, artisanales, et de bureaux ; les Zones naturelles et forestières (N) désignent des espaces naturels à protéger en raison de la qualité des sites, des milieux et des paysages.

Les copains d'abord 78: demandez le programme!

AGENDA D'AUTOMNE

- Loto « spécial Noël » le dimanche 2 décembre à la salle des fêtes des Ventines (à partir de 13h)

SORTIES AU ZÉNITH DE ROUEN

- Les Chevaliers du Fiel « Camping-car forever », jeudi 31 janvier à 20h
- Celtics legends Connemara Tour 2019, mardi 26 février à 20h30
- Les Bodin's toujours en campagne, samedi 26 octobre à 20h30

VOYAGES 2019

- Le Rhin romantique et le rocher de la Lorelei:** croisière de 5 jours du 1^{er} au 5 avril 2019
- Séjour en Sicile à l'hôtel **** Pollina Resort:** 8 jours / 7 nuits en formule tout inclus (transport, taxes, hébergement en pension complète, excursions, assurances) du 20 au 27 septembre 2019.

Réservations et inscriptions

avant le 30 septembre 2018:

Monique Leveau au 0619597014

Attention, nombre de places limité !



Courir pour Curie 2018 : un nouvel élan du cœur

À pied ou à vélo, le défi est lancé! L'association « Les copains d'abord », avec le soutien de la mairie de Freneuse, vous attend nombreux les samedi 6 et dimanche 7 octobre, au profit de l'Institut Curie contre le cancer. Nouveau lieu de rendez-vous cette année: la salle des fêtes des Ventines. Les inscriptions et les départs auront lieu samedi et dimanche à partir de 10h. Tout est prévu pour vous restaurer sur place en toute convivialité, avec vente de grillades, de frites, buvette et tombola. Samedi après-midi, pétanque, belote, loto, et dimanche, zumba party! À ne pas manquer: le pot de l'amitié pour clore cette journée et distribuer les médailles aux vainqueurs.



Carnet

NAISSANCES

Safia TAHFI	05 avril 2018
Gnomblehi, Salomon, Exaucé DEZAI	20 avril 2018
Alicia, Sophie, Christine NERI	27 avril 2018
Hind, Mélody, MOUALA LIÉBERT	30 avril 2018
Rose, Angélique, Céline, Christelle DUBUS	11 mai 2018

MARIAGES

Jean-Paul, Léon, Emile CHEVALIER et Stéphanie, Cécile, Jeannine DUGUÉ	28 avril 2018
---	---------------

DÉCÈS

Dominique PILARCZYK	08 avril 2018
Maria RODRIGUES MARTINS épouse FERREIRA DA SILVA	07 avril 2018
Marie-France POLET	15 avril 2018
Jacques ROUSSEAU	16 avril 2018
Danièle SZAMBELAN	20 mai 2018
Bernard MAILFERT	24 mai 2018
Florence THUREAU veuve BISCARAS	08 juin 2018

Le Théâtre de la Vallée joue Arthur Miller

La troupe du Théâtre de la Vallée jouera la pièce *Le miroir* du célèbre dramaturge américain, samedi 20 octobre à 20h30 à la Salle des fêtes des Ventines. Voyage dans l'Amérique des années 1930 et les thèmes favoris de l'auteur, l'immigration juive, la barbarie nazie, la critique de la société.



Bourse aux vêtements

L'édition automne hiver pour hommes, femmes et enfants ainsi que le linge de maison, aura lieu les 13 et 14 octobre 2018 à la salle des fêtes des Ventines, en partenariat avec le Secours Catholique de Bonnières. Dépôt le jeudi 12 de 12h30 à 19h30 et vendredi 13 de 10h à 12h.

Vente le samedi 14 de 10h à 17h

Réservation obligatoire:

bourse.freneuse@gmail.com

ou au 0616839304 ou en mairie

(à partir du 15 septembre).

La Médiathèque ne prend pas de vacances !

On ne perd pas les bonnes habitudes ! Comme chaque année, la médiathèque vous accueille tout l'été aux horaires habituels (sauf les 14 juillet et 15 août).

JOYEUX ANNIVERSAIRE!

La boîte à livres a soufflé sa première bougie! Une autre boîte à livres sera prochainement implantée à proximité des écoles du groupe scolaire Paul Éluard.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS:

Mardi 2 octobre, à 10h (sur inscription).
SPECTACLE TOUT-PETITS
« L'envol du petit oiseau »
par C. Pinardel

Mercredi 17 octobre, à 14h
(sur inscription).
HEURE DU CONTE « Contes d'automne »
par M. Walter

Pour notre future exposition sur le thème de **La Grande Guerre** prévue en octobre à l'occasion du centenaire, merci de nous contacter si vous possédez du matériel, des documents, des photos, des vêtements, des objets!
mediatheque@freneuse78.fr
- 01 30 98 96 00

LA NAVETTE LIRE EN BOUCLES TOUJOURS SUR LA ROUTE!

Les documents que vous empruntez sont acheminés entre les 7 bibliothèques de Bennecourt, Bonnières, Freneuse, Gommecourt, Jeufosse, Limetz-Villez et Moisson. Livraison une fois par semaine dans la bibliothèque d'inscription.
lirenboucles.biblixnet.net/

NOTRE SITE À LA PAGE!

Le site Internet de votre commune est enfin au diapason des nouvelles technologies! Consultable sur tablette et/ou smartphone. Adresse inchangée: freneuse78.fr



Gare aux nuisibles de l'été!

La belle saison est la période favorite des insectes. Ils prolifèrent dans nos jardins, dans les espaces verts, et certains pourraient bien vous gâcher les vacances.

Les chenilles processionnaires: surveillez bien vos arbres pour qu'elles ne les envahissent pas, car elles sont extrêmement urticantes!

Les moustiques: ils se reproduisent dans les points d'eaux stagnantes, mares, étangs... un simple pot de fleurs abandonné avec un fond d'eau peut leur suffire! Soyez vigilants et vos nuits seront plus belles!

Les tiques: ces insectes peuvent transmettre la maladie de Lyme. Prudence! Informez-vous en téléchargeant les documents: <https://inpes>.

[santepubliquefrance.fr](https://inpes) et appelez votre médecin si vous en attrapez.

Les guêpes et frelons: si vous repérez un nid à proximité de chez vous, dans le jardin ou sur votre toit, pas de panique, mais il faut agir sans attendre! Contactez l'assistant sanitaire du département, Monsieur Cohin, au 01 30 93 25 67. Si vous pensez qu'il s'agit plutôt d'un essaim d'abeilles, faites appel rapidement à un apiculteur ou appelez Monsieur Cohin au 01 30 93 25 67.



Remise des dictionnaires aux élèves de CM2

Mardi 19 juin, comme chaque année, les élèves de CM2 admis en 6^e ont été reçus par le Maire et ses adjoints et récompensés

par un dictionnaire français/anglais dédicacé par Monsieur le Maire ainsi qu'un livre de culture générale.

c'est pratique

Plan canicule

En cas de fortes chaleurs, pour être contacté ou recevoir la visite d'un agent, inscrivez-vous auprès du CCAS (01 30 98 97 93). Adoptez les bons réflexes et informez votre entourage: documents téléchargeables sur <https://inpes.santepubliquefrance.fr/canicule/outils.asp>

Restos du Cœur

L'inter-campagne d'automne se déroulera du 13 septembre au 25 octobre 2018. Distributions: les jeudis matin de 10h à 11h30 au centre de Bonnières, 23 rue du Moulin de Pierre Pour tout renseignement, contactez le: 01 30 93 20 54

Bourse communale

Votre bac en poche, vous vous apprêtez à suivre des études supérieures (université, BTS, école supérieure...)?

Vous obtiendrez peut-être une bourse communale! Venez retirer votre dossier en Mairie. Renseignements auprès du CCAS.

Ramassage des emballages ménagers recyclables (EMR)

Juillet: vendredi 20
Août: Vendredis 3, 17 et 31
Septembre: Vendredis 14 et 28
Octobre: Vendredis 12 et 26

La collecte des ordures ménagères est maintenue le mercredi 15 août pour le secteur B.

Collecte des encombrants

Secteur A: mardi 25 septembre
Secteur B: mardi 2 octobre

Mission locale: au service des jeunes

Vous avez entre 16 et 25 ans? L'équipe de la Mission locale du Mantois est là pour vous accompagner dans votre orientation et votre parcours professionnel, ainsi que dans vos démarches de la vie quotidienne (logement, santé...).

Contactez-les au 01 30 94 23 44

Tous les 15 jours, le jeudi, se tient une permanence en mairie; le planning est sur le site Internet de la ville (www.freneuse78.fr).

Fresh' Pizza

Tous les jeudis soir sur la place Julie Guénard, venez vous régaler de pizzas fraîches. Vous pouvez les réserver en appelant le 06 30 73 55 43.

Attention aux arnaques

De faux policiers (en civil avec une fausse carte de police) ont été signalés récemment. Ils se présentent à votre domicile sous prétexte de contrôler votre maison, suite à un cambriolage dans le voisinage... Ne les faites pas rentrer chez vous et appelez le 17.

Que ce soit n'importe quelle personne, ne les faites entrer sous aucun prétexte!

Retour sur les conseils municipaux

JEUDI 31 MAI

1 • Classement du chemin rural des Ventines en voie communale

Considérant le chemin rural des Ventines, lequel dessert les équipements publics communaux et intercommunaux suivants : salle des fêtes, centre de loisirs, plateau omnisports, MAPA; considérant que ce chemin rural est assimilable à de la voirie communale; après avoir entendu Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide le classement dans la voirie communale du Chemin rural des Ventines, donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

2 • Tarifs applicables au centre d'accueil de loisirs pour l'année 2018/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, fixe les quotients familiaux comme suit

- Quotient A: 0 à 450 € • B: 451 à 900 €
- C: 901 à 1300 € • D: Plus de 1301 €

Adopte les tarifs du centre d'accueil de loisirs comme suit:

Journées de 7 h à 19 h (petites vacances):

- Quotient A: 9,05 € • B: 9,25 € • C: 9,45 € • D: 9,65 € • Extra-muros: 15,50 €

Sortie ou intervenant (petites vacances)

- Quotients A, B, C, D et extra-muros: 50 % du coût réel hors transport

Été forfait semaine (sortie incluse si prévue au programme):

- Quotient A: 40 € • B: 41 € • C: 42 €
- D: 43 € • Extra-muros: 80 €

Repas

- Tarif scolaire

Précise que, concernant l'été, les parents, ne souhaitant pas inscrire leurs enfants la semaine, pourront les inscrire à la journée aux tarifs sus-indiqués,

3 • Tarifs applicables à la garderie périscolaire pour l'année 2018/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte les tarifs de l'activité périscolaire comme suit:

Matin (entre 7 h et 8 h30):

- Quotient A: 3,15 € • B: 3,35 € • C: 3,55 €
- D: 3,75 € • Extra-muros: 4,40 €

Soir (entre 16h30 et 19h):

- Quotient A: 4,15 € • B: 4,45 € • C: 4,65 €
- D: 4,85 € • Extra-muros: 5,70 €

Forfait journée:

- Quotient A: 6,95 € • B: 7,15 € • C: 7,35 €
- D: 7,55 € • Extra-muros: 8,30 €

Forfait hebdomadaire:

- Quotient A: 26,50 € • B: 27,10 € • C: 27,70 € • D: 28,35 € • Extra-muros: 29,40 €

4 • Tarifs applicables à l'accueil ouvert des adolescents pour l'année 2018/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte les tarifs de l'activité accueil ouvert des adolescents comme suit:

Accueil ouvert - Tarif annuel:

- Quotient A: 30 € • B: 40 € • C: 50 € • D: 60 € • Extra-muros: 90 €

Tarif semestriel:

- Quotient A: 15 € • B: 20 € • C: 25 €
- D: 30 € • Extra-muros: 45 €

Sortie:

- Quotient A, B, C, D et Extra-muros: 50 % du coût réel hors transport

Repas:

- Tarif scolaire

JEUDI 28 JUIN

1 • Acceptation du fonds de concours octroyé par la Communauté de Communes des Portes de l'île de France

Vu la délibération du Conseil communautaire de la CCPIF en date du 26 juin 2018 portant attribution d'un fonds de concours de 4296,25 € à la commune de Freneuse; considérant que la commune de Freneuse a sollicité un fonds de concours à la CCPIF pour financer les travaux d'éclairage du stade de football, demandés par le club de football Bonnières-Freneuse lequel a beaucoup de licenciés et a besoin de

créneaux d'entraînement en soirée, nécessitant que le terrain soit éclairé; considérant que les travaux en régie sont estimés à 8592,50 € HT, sans compter les frais de personnel; considérant qu'afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la communauté de communes et les communes membres après accords concordants exprimés à la majorité simple du conseil communautaire et des conseils municipaux concernés; considérant que la CCPIF propose d'accorder une aide financière à la commune de Freneuse pour le déplacement des projecteurs éclairant le terrain de football d'entraînement sur le terrain d'honneur, aide d'un montant de 4296,25 €. Après avoir entendu Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le fonds de concours de 4296,25 € attribué par la CCPIF à la commune de Freneuse.

2 • Soumission au régime de déclaration préalable les divisions foncières

Considérant les caractéristiques paysagères du territoire et l'identité urbaine de la commune de Freneuse; considérant les divisions foncières de plus en plus nombreuses ont tendance à dénaturer le paysage urbain et naturel; considérant que les divisions foncières sont source de grandes difficultés de gestion des stationnements sur la voie publique et d'accès à cette dernière; considérant l'intérêt de s'assurer que les divisions foncières ne nuisent pas au cadre de vie; considérant la nécessité de mettre en place le régime de déclaration préalable dans les zones U et N du PLU; ayant entendu Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de soumettre à déclaration préalable, l'ensemble des divisions foncières situées dans les zones U et N du PLU de la commune de Freneuse, précise que la présente délibération sera affichée en mairie pendant un mois et tenue à la disposition du public à la mairie, mention en sera publiée dans un journal régional ou local diffusé dans le département.

Désherbage et entretien communal: les nouvelles pratiques

Le saviez-vous? Depuis le 1^{er} janvier 2017 pour les communes, et à compter du 1^{er} janvier 2019 pour les particuliers, l'utilisation de pesticides est interdite afin de préserver l'environnement et la santé. Pour entretenir les espaces verts, les forêts, les itinéraires de promenades, les voiries, la commune a donc mis en œuvre de nouvelles pratiques: des techniques respectueuses de l'environnement (utilisation de binettes, de débroussailluses, balayage mécanique

pour lutter contre l'herbe dans les caniveaux). Inconvénient: un temps de travail plus long pour les services techniques municipaux.

Mais la propreté de la commune, c'est aussi l'affaire de tous: entretenir les accotements et les trottoirs le long de sa maison ou de son jardin, tailler ses haies pour qu'elles n'empiètent pas sur le domaine public, ne pas laisser ses ordures ménagères dans la rue en dehors des horaires autorisés...